

Appel à candidature MOB-LIL-EX – mars 2026
Bourse de mobilité d'excellence de l'Université de Lille
(MOBilité – LILle – Excellence) – AAC S1 2026/2027

L'Université de Lille lance son 1^{er} appel à candidatures de bourses de mobilité appelé MOB-LIL-EX pour l'année académique 2026/2027.

L'objectif du dispositif est de soutenir, sur la base de l'excellence des projets, la mobilité internationale des étudiants, doctorants, jeunes-chercheurs et Post-doc de l'Université de Lille et de ses universités partenaires.

Pour les mobilités sortantes : Seuls les étudiants inscrits administrativement à l'Université de Lille peuvent candidater. Les candidatures d'étudiants inscrits administrativement dans une autre université ne seront pas éligibles. De même, les candidatures de doctorants inscrits administrativement dans une autre université mais rattachés à un laboratoire de recherche de l'Université de Lille ne seront pas éligibles. Enfin, la bourse MOBILLEX ne peut pas être attribuée à un étudiant en césure.

Cet appel à candidatures comporte 4 volets :

- Mobilités entrantes et sortantes niveau **BUT / MASTER / INGENIEUR**
- Mobilités entrantes et sortante niveau **DOCTORAT**
- Mobilités sortantes niveau **JEUNE-CHERCHEUR / POST-DOC**
- Mobilités sortantes de l'**INSPE** et du secteur **SANTÉ - Mobilités de courtes durées (stage/étude)**

1. MOBILITÉS NIVEAU BUT/BUETI – MASTER – INGENIEUR

MOBILITÉS SORTANTES

	BUT-BUETI/MASTER/INGÉNIEUR
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 10 mois
Montant fixe par mois	300€ /mois
Forfait de voyage	Selon un barème kilométrique - cf. Annexe 1 https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator
Date limite de candidature (interne)	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	Départs entre septembre 2026 et janvier 2027 pour une mobilité entre septembre 2026 et juillet 2027
Adresse de contact	mobillex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION :

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et de programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

MOBILITÉS ENTRANTES

	MASTER/INGÉNIEUR
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 10 mois
Montant fixe par mois (UE/Hors UE)	* 400€/mois pour les mobilités entrantes UE * 500€/mois pour les mobilités entrantes hors UE
Forfait de voyage	Selon un barème kilométrique - cf. Annexe 1 https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator
Date limite de candidature (interne)	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	Départs entre septembre 2026 et janvier 2027 pour une mobilité entre septembre 2026 et juillet 2027
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION : les mobilités hors programme d'échange/non encadrées ne sont pas éligibles. Les mobilités en Double-diplôme sont encadrées et considérées comme un programme d'échange. La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses des programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

2. MOBILITÉS NIVEAU DOCTORAT

MOBILITÉS SORTANTES

	DOCTORAT
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 10 mois
Montant (selon la destination)	Forfait mensuel fixé selon la destination - cf. annexe 2
Forfait de voyage	Selon un barème kilométrique - cf. Annexe 1 https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator
Date limite de candidature (interne)	Date fixée par les écoles doctorales
Période de mobilité éligible	Départs entre septembre 2026 et janvier 2027 pour une mobilité entre septembre 2026 et juillet 2027
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique à l'étranger encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.

ATTENTION : La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et des programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

MOBILITÉS ENTRANTES

	DOCTORAT
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 12 mois
Montant fixe par mois	850€ par mois
Forfait de voyage	Selon un barème kilométrique - cf. Annexe 1 https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator
Date limite de candidature (interne)	Date fixée par les écoles doctorales
Période de mobilité éligible	Départs entre septembre 2026 et janvier 2027 pour une mobilité entre septembre 2026 et juillet 2027
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. Peut servir dans le cadre d'une cotutelle.

ATTENTION :

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

3. MOBILITÉS NIVEAU JEUNES-CHERCHEURS, POST-DOC
MOBILITÉS SORTANTES

	JEUNES-CHERCHEURS et post-Doc
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	1 à 10 mois
Montant	Maximum 5000 €
Forfait de voyage	Selon un barème kilométrique - cf. Annexe 1 https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator
Date limite de candidature (interne)	Date fixée par les composantes principales de rattachement des Unités de recherche des JC
Période de mobilité éligible	Départs entre septembre 2026 et janvier 2027 pour une mobilité entre septembre 2026 et juillet 2027
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité scientifique à l'étranger La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.

ATTENTION :

La bourse MOBILILEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et des programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

4. MOBILITÉS COURTES – STAGE (INSPÉ / SANTÉ)

MOBILITÉS SORTANTES

	<u>Etudiants de l'INSPE et de SANTE</u>
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	Minimum une semaine – Maximum 3 mois
Montant	*150 €/semaine jusqu'au 3 semaines *500€ à partir d'un mois
Forfait de voyage	Selon un barème kilométrique - cf. Annexe 1 Ref. https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator
Date limite de candidature (interne)	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	Départs entre septembre 2026 et janvier 2027 pour une mobilité entre septembre 2026 et juillet 2027
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité courte à l'étranger <i>La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.</i>

ATTENTION :

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et des programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

5. MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA BOURSE MOBILLEX

- ⇒ Le versement de la bourse MOBILLEX est effectué en 2 fois :
 - 80% à l'arrivée du lauréat (sur présentation des justificatifs requis)
 - 20% au début du dernier mois de mobilité (sur présentation des justificatifs requis) + un montant qui correspond à la différence entre le forfait d'une mobilité classique et d'une mobilité verte (cf. **Tableau de forfaits en annexe 1**)
- ⇒ Pour le niveau doctorat : possibilité de fractionner la mobilité et la bourse en 2 périodes d'une même année universitaire

Annexe 1


Tableau de forfaits de voyage selon un barème kilométrique

Tranche kilométrique	Moyen de transport standard	Moyen de transport ECO RESPONSABLE (Mobilité verte)
10 à 99 km	35 €	56 €
100 à 499 km	250 €	285 €
500 à 1999 km	350 €	417 €
2000 à 2999 km	450 €	535 €
3000 à 3999 km	650 €	785 €
4000 à 7999 km	850 €	1188 €
Plus de 8000 km	1500 €	1735 €

* La différence en forfait entre les deux moyens de transport sera payée contre justificatif à la fin de mobilité au moment du versement du solde de (20%) [Ref. https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator](https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator)

Annexe 2

 Tableau de forfaits selon la destination
 Mobilités sortantes – NIVEAU DOCTORAT

GROUPE	Destinations UE	Allocation ULille
Groupe 1	 <p> Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède + Région 5 : Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin + Région 14 : Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse </p>	400 €
Groupe 2	<p> Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal </p>	300 €
Groupe 3	<p> Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, République de Macédoine du Nord, Serbie </p>	250 €

Région	Destinations Hors UE	Allocation ULille
Région 1	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro	450 €
Région 2	Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Ukraine	450 €
Région 3	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie	450 €
Région 4	Russie	450 €
Région 6	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam	450 €
Région 7	Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan	450 €
Région 8	Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Venezuela	600 €
Région 9	Iran, Iraq, Yémen	450 €
Région 10	Afrique du Sud	600 €
Région 11	États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), Angola, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Comores, Congo, Cook (Îles), Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Érythrée, Eswatini (Swaziland), Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Marshall (Îles), Maurice, Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Mozambique, Namibie, Nauru, Niger, Nigeria, Niue, Ouganda, Palaos, Papouasie Nouvelle-Guinée, République centrafricaine, République de Guinée, République démocratique du Congo, République dominicaine, Rwanda, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Salomon (Îles), Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Suriname, Tanzanie, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Vanuatu, Zambie, Zimbabwe.	500 €
Région 12	Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar	600 €
Région 13	Australie, Brunei, Canada, Chili, Corée, États-Unis d'Amérique, Hong Kong, Japon, Macao, Nouvelle-Zélande, Singapour, Taïwan et Uruguay.	600 €